

Communiqué de presse
du 11 avril 2018

Révision de la loi sur les armes Un référendum inévitable ?

Hier 10 avril, la Commission de politique de sécurité du Conseil national a décidé d'entrer en matière sur la révision de notre loi sur les armes imposée par l'UE. Ils n'étaient que 9 braves contre 15 qui ont eu le courage de défendre jusqu'au bout les droits et les libertés des centaines de milliers de détenteurs d'armes de ce pays.

La majorité de la Commission est donc restée sourde à la demande de PROTELL, ainsi que d'autres organisations qu'elle a également entendu, de faire savoir à l'UE que le droit en vigueur suffit à garantir la sécurité publique dans notre pays qui est l'un des plus sûrs au monde.

Pour la majorité de la Commission, le peuple doit avoir la possibilité de se prononcer grâce au référendum facultatif. PROTELL en prend acte, non sans relever qu'heureusement, le peuple dispose de ce droit même sans que la Commission le rappelle. A PROTELL, nous sommes prêts : en octobre 2017, notre assemblée générale a déjà pris la décision de principe de combattre tout nouveau durcissement de notre droit sur les armes par tous les moyens légaux, d'abord par nos relais au Parlement fédéral et, s'il le faut, par un référendum. Car dans ce pays, nous avons une chance unique, grâce à la démocratie directe : chez nous, c'est le peuple qui a le dernier mot. Et justement, le danger qui nous menace ne pèse pas seulement sur nos droits et nos libertés de détenteurs d'armes ; c'est une étape vers d'autres restrictions, y compris et surtout à notre démocratie directe.

Dans l'immédiat, PROTELL soutiendra évidemment l'action de la minorité de la Commission tendant à supprimer, par voie d'amendements, toutes les restrictions nouvelles que l'UE prétend imposer à nos droits et à nos libertés.

Elle appelle en outre tous ses membres et sympathisants à contacter les conseillers nationaux qu'ils connaissent pour les sensibiliser à la valeur de nos traditions ancestrales et leur répéter clairement le mot d'ordre décidé par sa dernière assemblée générale : **pour PROTELL, le droit sur les armes n'est pas négociable !**

PROTELL

Jean-Luc Addor, président a.i. (078 824 36 64)

Robin Udry, secrétaire général (079 254 67 56)

